



Nous soussignés

Mr .....  
Né le .....  
A .....  
Demeurant .....

Et

Mme .....  
Née le .....  
A .....  
Demeurant .....

*(l'identification et la signature des deux représentants légaux est obligatoire)*

Responsables légaux de l'enfant mineur .....  
Né le .....  
A .....

acceptent que notre enfant .....

soit photographié et/ou filmé lors des saisons de ski, et consens à ce que tout ou partie de son image filmée et/ou photographiée soit utilisée, reproduite et/ou diffusée à titre gracieux, directement ou indirectement, par le ski club de Piau Engaly sur tout type de support papier ou électronique (notamment brochures, plaquettes, rapports annuels, journaux internes et externes, sites Intranet et Internet, films vidéo, affiches, panneaux d'exposition, CD Rom, publi-rédactionnels), quelle qu'en soit l'utilisation en communication interne et/ou externe, en France et à l'étranger, et ce dans le but de promouvoir le ski club de Piau Engaly, leurs activités et/ou leurs produits et services.

De plus, j'accepte que ces photos et/ou films puissent être transmis, à titre gracieux par le ski club de Piau Engaly, à des organes de presse (notamment des journaux, magazines, télévisions, sites Internet, agences de presse) dans le seul but d'illustrer des articles en relation avec le ski, ses produits et/ou services, à charge pour le ski club de Piau Engaly d'informer l'organe de presse que cette autorisation est strictement limitée à l'utilisation pour laquelle la demande a été effectuée auprès du ski club de Piau Engaly.

La présente autorisation, relevant du droit français et des juridictions françaises, est donnée gracieusement pour une durée de cinq ans à compter de la date de sa signature. Elle couvre également, au-delà de cette période de 5 ans et dans les mêmes conditions, la réédition de supports de communication édités pendant la période d'autorisation, ainsi que l'édition de tout ouvrage à caractère historique utilisant, reproduisant et/ou diffusant mon image.

Fait à ....., le .....

En deux exemplaires originaux.

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

Le père

La mère